

## **Un nouveau comité du CA de l'ARJC? Mais oui, le Comité de sélection des membres d'honneur**

Par Marie-Andrée Charlebois

Depuis un certain temps, le Conseil d'administration (CA) de l'Association récréative « Les Jardins du Château » (ARJC) souhaitait créer un comité qui choisirait parmi les membres des copropriétés des personnes qui se distinguent pour avoir rendu à leur communauté des services bénévoles qui témoignent d'un engagement prolongé et constant profitant à l'ensemble de celle-ci.

En octobre 2010, le CA de l'ARJC a demandé à Jacqueline Gougeon et Marie-Andrée Charlebois de faire de la recherche en vue d'ébaucher le mandat du nouveau comité et de le lui présenter. En janvier 2011, leur proposition a donné naissance au Comité de sélection des membres d'honneur (CSMH) qui choisit une personne en fonction de son mérite. Il n'y a pas de mise en candidature ni de concurrence.

Le CSMH a pour mission de reconnaître publiquement les mérites des membres qui rendent à l'ARJC des services bénévoles dignes de mention. L'ARJC cherche ainsi à encourager ses membres à participer davantage à la vie de leur communauté.

Le CSMH est composé de cinq personnes nommées à l'unanimité par le CA de l'ARJC. Il regroupe trois membres du CA de l'ARJC dont le président et deux membres choisis à l'extérieur du CA (par exemple le Neufchâtel, les Maisons de Ville et le Monsarrat II). Un nouveau Comité de sélection est créé chaque fois que l'ARJC désire nommer un membre d'honneur. Les décisions du CSMH sont unanimes, finales et sans appel.

Les critères de sélection du CSMH sont les suivants : une contribution exceptionnelle (ou remarquable) à la vie de la communauté, un service bénévole, un engagement de longue durée, constant et assidu. Les conditions d'admissibilité sont fort simples. Il s'agit de résider dans l'une des copropriétés des Jardins du Château qui sont membres de l'ARJC (le Neufchâtel, les Maisons de Ville, le Monsarrat II et, éventuellement, le Monsarrat III) ou d'y avoir résidé.

Le 2 mars 2011, le CSMH de l'ARJC était composé de Marie-Andrée Charlebois, présidente du CSMH et administratrice au CA de l'ARJC, de Raymond Chauvet, président du CA de l'ARJC et de Gisèle Quesnel, administratrice au CA de l'ARJC. André Savaria représentait les Maisons de Ville et Denyse Sénéchal le Neufchâtel.

Les cinq membres du comité ont choisi à l'unanimité de rendre hommage à Roger Simard en reconnaissance de son généreux travail de jardinier bénévole au cours des dix-neuf dernières années. Sa nomination a été annoncée lors de l'Assemblée générale annuelle du 27 avril 2011 et une attestation honorifique lui a été remise par Raymond Chauvet et Marie-Andrée Charlebois.